

LA COLO DES 4 PATTES DE ST THONAN :

Pension pour chiens et chats

Boutique de produits pour chiens et chats

Horaires d'accueil :

UNIQUEMENT SUR RDV dans les créneaux proposés ; soit de 9h15 à 11h et de 17h30 à 19h00.

La pension est fermée le dimanche en dehors des vacances scolaires ainsi que les jours fériés.
Merci d'en tenir compte lors de votre réservation.

Règlement de la pension pour chiens :

- Le séjour comprend : - un box individuel avec accès extérieur
 - 2 sorties par jour (individuel et/ou parc clos)
 - alimentation croquettes qualité « Premium » au poulet
 - nettoyage journalier du box
 - une bonne dose de câlins
- Les objets familiers de votre compagnon sont autorisés (paniers, coussins, jouets...) et peuvent rassurer le chien à son nouvel univers. Mais la pension décline sa responsabilité si ceux-ci sont abîmés. Il n'est pas nécessaire d'apporter vos gamelles sauf gamelles spécifique.
- Vaccination à jour obligatoire : CHPPi + L + TOUX DE CHENIL. (Réalisé au moins 10 jours avant l'entrée) Remettre le carnet de santé de votre compagnon à l'arrivée.
- Identification par tatouage ou puce électronique.
Traitement anti parasitaire et vermifuge réalisé au moins 1 semaine avant l'entrée en pension.
- En cas de traitement médical, veuillez fournir l'ordonnance du vétérinaire et précisez le avant l'arrivée. Un supplément de 2 euros journalier sera facturé si les soins sont importants.
- En cas de suspicion de maladie, d'accident, de comportement anormal ou de refus de s'alimenter, le chien pourra être examiné par un vétérinaire. Les frais occasionnés seront à la charge du propriétaire.
« La colo des 4 pattes » s'engage à prendre soin de votre l'animal mais décline toute responsabilité en cas de décès, de maladie, ou problème locomoteur (ligament croisé...) ou autres non décelé avant la garde (si cela n'est pas en lien avec notre responsabilité).

- « La colo des 4 pattes » refuse les chiens de 1 ère et 2 ème catégorie.

Elle peut également refuser la garde de chiens qu'elle juge trop dangereuse ou trop craintive ou il n'aura pas de promenades.

-En acceptant ce contrat, vous acceptez la possible diffusion de photo de votre animal par le biais de la publicité de la pension. Si vous refusez que votre animal apparaisse sur le site internet, facebook ou autre, merci de me prévenir.

Tarifs : 17 euros pour 1 chien
29 euros pour 2 chiens dans un même box

Vente de croquettes, friandises, tapis, jouets, croquettes, colliers, laisse...
Disponible à la boutique de la pension

Le tarif est à la journée et non à la nuitée (UNE JOURNEE ENTAMEE = UNE JOURNEE DUE)

Le prix comprend la nourriture ainsi que le chauffage l'hiver. Après un dimanche fermée à la clientèle, si le chien part le lundi entre 9 h15 et 11h, la journée sera uniquement facturée à 7 euros.

Caution de 30% à l'ordre de « La colo des 4 pattes » à joindre à la réservation.

Le chèque de caution sera restitué si l'annulation provient 1 mois avant la date du séjour.

Le règlement se fait à l'entrée du chien. (Pas de paiement par carte bancaire)

Merci de respecter l'horaire convenu ensemble

« Les propriétaires confirment qu'ils ont bien pris connaissance du règlement, des conditions d'hébergement et des tarifs pratiqués à « La colo des 4 pattes » et les approuvent sous aucune réserve ».

Contact : Corinne LE MENN – LA COLO DES 4 PATTES DE ST THONAN – 06 72 12 71 22

